

OFFRES DE BIENVENUE

Pour une première adhésion au contrat Evolution Vie du 20/09/2018 au 05/11/2018 (inclus), profitez de :

100 €

offerts, sous conditions,
pour un versement initial minimum
de 1 000 € investi à 30 % minimum
sur un ou plusieurs supports en unités
de compte* - hors Aviva Monétaire ISR A
(FR0007437546) - lesquels présentent un
risque de perte en capital.

OU

200 €

offerts, sous conditions,
pour un versement initial minimum
de 5 000 € investi à 25 % minimum
sur un ou plusieurs supports en unités
de compte* - hors Aviva Monétaire ISR A
(FR0007437546) - lesquels présentent un
risque de perte en capital.

Formulaire à joindre au bulletin d'adhésion

Je soussigné(e) _____ souhaite adhérer au contrat
d'assurance vie Evolution Vie et bénéficier de l'offre (cochez la case) :

100 € offerts

pour un versement minimum
de **1 000 €**

200 € offerts

pour un versement minimum
de **5 000 €**

Offres valables, sous réserve d'acceptation par JDHM Vie, pour les nouveaux clients d'Assurancevie.com, pour une première demande d'adhésion, d'un montant minimum de 1 000 € ou de 5 000 €, par une personne majeure, d'un contrat Evolution Vie reçue par Assurancevie.com entre le 20 septembre 2018 et le 5 novembre 2018 inclus, sous condition que le versement initial soit investi à hauteur de 30 % minimum pour l'offre à 100 € et à hauteur de 25 % minimum pour l'offre à 200 € sur un ou plusieurs supports en unités de compte* éligible(s) au contrat à la date de réception de la demande d'adhésion - hors Aviva Monétaire ISR A (FR0007437546) - (date de réception de la demande d'adhésion complète accompagnée du coupon de l'offre faisant foi).

JDHM Vie versera la prime sous forme de chèque, dans les 60 jours après la période de renonciation.

Offres réservées aux nouveaux clients d'Assurancevie.com et limitées à une seule souscription / adhésion de contrat auprès d'Assurancevie.com, tous contrats confondus.

***Pour rappel, il n'existe pas de garantie en capital pour les sommes investies sur les supports en unités de compte. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

Fait à :

Le :

Signature :



Evolution Vie est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative de type multisupport souscrit par l'ADER auprès d'Aviva Vie commercialisé par JDHM Vie.

ADER, Association pour le Développement de l'Épargne pour la Retraite – Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, 24-26, rue de la Pépinière 75008 Paris.

Aviva Vie est une Société Anonyme d'Assurance Vie et de Capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 €. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 70 avenue de l'Europe, 92270 Bois-Colombes. 732 020 805 R.C.S. Nanterre.

Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurance sur Internet de JDHM Vie, une société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 €, dont le siège social est situé 13 rue d'Uzès 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF) n°E008169, membre de l'ANACOFI-CIF.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données collectées vous concernant. Vous pourrez exercer vos droits, par simple demande formulée par mail à l'adresse suivante : service-client@assurancevie.com.

Document à caractère publicitaire à jour au 20/09/2018.